

Quelle formation théologique pour les diacres ?

Caroline Runacher, religieuse dominicaine, et le père Michel Castro, tous deux de la faculté de théologie de Lille, témoignent de la formation dispensée aux futurs diacres. Une formation qui gagnerait à être enrichie...

Futurs prêtres, futurs animatrices et animateurs en pastorale, futurs diacres, tous reçoivent une formation théologique : c'est celle des diacres, telle qu'elle est dispensée dans la province de Lille, que nous voudrions présenter ici, avant d'exprimer quelques réactions.

Les candidats étant retenus par leurs obligations familiales, professionnelles, associatives, etc., cette formation, à laquelle nous avons pris part, est donnée en week-ends, à raison de quatre ou cinq par an pendant six années, et les épouses y participent avec leur mari. Les candidats sont habituellement ordonnés au terme de la quatrième année.

Une formation tout entière centrée sur la Parole de Dieu

La première année est consacrée à la Parole en elle-même, c'est-à-dire à la Révélation, à sa transmission par l'Eglise, en particulier par l'Ecriture : c'est bien une Parole pour le monde !

L'année suivante se focalise sur la parole de Dieu incarnée. Elle brosse un itinéraire qui va de la rencontre de Jésus que les chrétiens confessent comme Ressuscité, Sauveur du monde et Fils éternel de Dieu, à la foi en Dieu Trinité. Une initiation à l'iconographie christologique et trinitaire complète ce parcours.

La troisième année manifeste que la Parole suscite un peuple, l'Eglise. Celle-ci est envisagée d'abord comme sacrement de l'Alliance, ensuite dans sa mission, enfin dans ses ministères, notamment le diaconat.

La quatrième année aborde la Parole au risque du corps, autrement dit les sacrements. Ceux-ci sont situés dans l'univers symbolique, puis sont abordés les sacrements de l'initiation chrétienne, et tout particulièrement l'Eucharistie, ainsi que le sacrement de mariage, avant que ne soit proposée une initiation à l'art de célébrer.

La cinquième année envisage la Parole dans ses incidences éthiques : après avoir présenté les concepts fondamentaux de la théologie morale –conscience, loi, décision, etc.–, elle montre que la Parole concerne tout l'homme, aussi bien dans ses dimensions personnelles que sociales.

La dernière année présente la Parole aux prises avec les défis de la société, pour le dire autrement les défis de la mission. Elle traite des fondements de la mission en référence à l'Ecriture et au concile du Vatican II, de la mission au défi des cultures -l'inculturation-, de la mission au défi des religions -le dialogue interreligieux-, et donne des éléments pour une spiritualité missionnaire.

A noter qu'une formation à l'homilétique s'ajoute à cet ensemble, que chaque week-end fait alterner exposés et échanges avec l'intervenant et en petits groupes, et que des pistes de travail sont proposées entre chaque session.

Une brièveté source de lacunes

La formation théologique d'un prêtre s'étale sur six années temps plein, soit au moins 2300 heures de cours, celle d'une animatrice ou d'un animateur de pastorale sur deux années équivalent temps plein, ce qui représente plus de 750 heures de cours. La formation d'un diacre dure environ ... deux cent heures ! C'est suffisamment dire la brièveté de cette dernière, ses lacunes notamment en exégèse biblique, en histoire des Eglises, en philosophie

et en sciences humaines, et par conséquent, l'impérative nécessité de la poursuivre après la période initiale.

Si on ne peut que déplorer que certains candidats ne s'investissent guère dans la formation initiale ou n'éprouvent pas le besoin de la prolonger, on ne peut au contraire que se réjouir d'en voir d'autres s'y adonner avec grand intérêt, la compléter en faculté de théologie - parfois jusqu'au diplôme ! -, participer assidûment aux rencontres de formation permanente proposées par la Province ou les diocèses, ainsi qu'à diverses sessions en lien ou non avec leur ministère.

Ceci étant, et même si, par comparaison avec d'autres provinces, les candidats de celle de Lille sont plutôt bien lotis en matière de formation, il reste que l'on est en droit de s'interroger : alors que le monde est d'une complexité croissante, que les chrétiens doivent rendre compte de leur espérance dans des circonstances très diverses et parfois difficiles, voire déstabilisantes, et qu'il importe de favoriser le dialogue avec « les autres », peut-on se contenter de 200 heures de cours, voire moins ? Tout est-il mis en œuvre pour proposer mais aussi pour acquérir une formation théologique telle que les diacres puissent servir l'Évangile et répondre aux besoins et aux exigences des hommes et des femmes de notre temps avec conviction et avec compétence ?

Un décret de Vatican II souligne l'importance de l'étude : « Les circonstances dans lesquelles vit la société moderne obligent tout particulièrement à poursuivre et à parfaire la formation sacerdotale même après l'achèvement du cycle d'études du séminaire. » Cette recommandation du Concile aux prêtres (*Décret sur la formation des prêtres*, § 22) ne vaudrait-elle pas, analogiquement, pour les diacres ?

Commentaires

caroline.runacher@icl-lille.fr

michelcastro@wanadoo.fr